

Périgny-sur-Yerres

Bulletin Communal - Mars-Avril-Mai 2019





NOTRE COMMUNE : PÉRIGNY-SUR-YERRES

- Arrondissement de Créteil
- Canton du Plateau Briard
- 2684 habitants
- Superficie : 279 hectares
- Altitude : 89 mètres
- À 25 kilomètres de Paris Notre-Dame
- 94520 Périgny-sur-Yerres
- E-mail : mairie@perigny-sur-yerres.org
- Site internet : www.perigny-sur-yerres.fr

LA MAIRIE • Tél. : 01 45 98 90 45 - Fax : 01 45 98 97 17

Directrice des services : Gwenola LEBASCLE

Standard – Accueil – Affaires générales – État Civil – Élections.....	01 45 98 90 45
	Fax : 01 45 98 97 17
CCAS.....	01 45 98 63 20
Associations – Communication – Animations.....	01 45 98 63 17
Comptabilité.....	01 45 98 63 16
Urbanisme.....	01 45 98 63 15
Enfance Jeunesse.....	01 45 98 60 15

Ouverture au public

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8 h 30 à 12 h et 14 h à 17 h 30
 Mercredi et samedi : 8 h 30 à 12 h

BULLETIN COMMUNAL N°167

- Directeur de la publication : Georges URLACHER, Maire
- Responsable de la rédaction : Pierre JUNILLON
- Rédaction : Commission Communication
- Conception – Réalisation : Estimprim (Crédits photos : Périgny - Fotolia)
- Tirage à 1200 exemplaires – Dépôt légal n° 180202526, année 2019
- Photo de couverture : Marie-Christine Le Loarer

• **Maire**
 Georges URLACHER

• **Maires Adjoint**

Gabriel LE LAY

1^{er} Adjoint

Délégué aux finances, développement économique et affaires générales

Nathalie FIACRE

2^{ème} Adjoint

Déléguée à l'enfance jeunesse, aux affaires scolaires et périscolaires

Pierre JUNILLON

3^{ème} Adjoint

Délégué à la communication, à la ville numérique et au label qualité

Suzanne LE CLEACH

4^{ème} Adjoint

Déléguée aux affaires sociales, prévention et santé

• **Conseillers Municipaux Délégués**

Gérard BRUN, conseiller municipal délégué à la sécurité

Jean-François JACQ, conseiller municipal délégué à la gestion du cimetière communal et suivi des dossiers sur les économies d'énergie en partenariat avec les syndicats

Déborah DELAGE, conseillère municipale déléguée à la communication événementielle

Corinne ANDRE, conseillère municipale déléguée à l'environnement et au développement durable

• **Conseillers Municipaux**

Bruno SCHÄFER, conseiller municipal

Alain GUEDON, conseiller municipal

Marie-Thérèse BOURNEIX, conseillère municipale

Gilles MATHIEU, conseiller municipal

Patricia BLONDEL, conseillère municipale

Salah LOUNICI, conseiller municipal

Clémentine HARNICHARD, conseillère municipale

Après un hiver marqué par un climat social difficile et tourmenté, l'arrivée du printemps et avec lui les jours qui rallongent, redonne l'occasion à chacune et chacun d'entre nous d'arpenter de nouveau nos rues, de déambuler dans les espaces du complexe agro-touristique, de longer les bords de l'Yerres et de rencontrer les autres Pérignons.

L'occasion aussi de réapprécier la chance que nous avons de vivre à Périgny et de profiter de notre cadre de vie commun.

Au cours de ce début d'année, le Grand débat national aura monopolisé l'actualité.

Comme dans de nombreuses communes, la Municipalité a souhaité mettre des cahiers de doléances à disposition des Pérignons. Deux séances sur les thèmes du grand débat ont également été organisées pour les communes du Plateau Briard les 4 février et 10 mars à Mandres-les-Roses en présence de l'ensemble des maires du Plateau Briard, de nombreux élus et quelques gilets jaunes...

Le 4 février, Gérard Darmanin, Ministre de l'Action et des Comptes publics, a tenu à répondre à l'ensemble des questions posées sur la fiscalité par les nombreux participants.

Lors de la séance du 10 mars, ce sont plutôt les sujets ayant trait à l'environnement qui ont été abordés.

À Périgny, cette période aura surtout été marquée par l'ouverture notre micro-crèche. Pour un élu, c'est toujours une source de fierté de pouvoir inaugurer un équipement public, attendu par de nombreuses familles comme ce fut le cas le 16 mars dernier.

Un autre événement important aura été la remise en circulation de la rue Neuve après sa totale restructuration.

Mais traditionnellement, le premier trimestre c'est également la période de vote du budget.

Le 25 mars dernier, le budget de la ville pour 2019 a été adopté par le Conseil municipal et ce, dans un contexte économique et social toujours aussi difficile.

En effet, la situation financière des communes demeure incertaine face aux baisses des dotations de l'État et notamment à la décision du gouvernement de supprimer progressivement la taxe d'habitation.

Malgré tout, le budget voté pour l'année 2019 reflète notre volonté de poursuivre nos engagements envers tous les Pérignons afin qu'ils profitent de services toujours plus adaptés à leurs besoins et d'un cadre de vie toujours plus harmonieux.

Notre gestion responsable et maîtrisée dans la durée de nos finances nous permet de poursuivre une politique d'investissement dynamique, avec un total cette année de 844 000 euros affectés à l'amélioration du cadre de vie des Pérignons et des services qui leur sont proposés.

Et ce, toujours sans augmentation d'impôt, aucune de nos taxes communales, que ce soit la taxe d'habitation ou la taxe foncière sur le bâti, n'a été revue à la hausse. Nos tarifs municipaux n'ont pas non plus augmenté et l'ensemble des actions existantes à destination de toutes les générations de Pérignons sont maintenues.

Le tout, sans recours à l'emprunt.

Vous trouverez plus de détails dans les pages suivantes consacrées à la présentation du budget 2019.

Avec l'adoption de ce budget, les élus locaux signent ainsi la dernière année de leur mandat municipal et intercommunal. L'heure du bilan approche à grands pas, bilan des réalisations effectuées, de celles qui n'ont pu être réalisées, mais aussi bilan plus personnel d'une continuité de l'action publique ou d'un passage de relais.



Comme je vous en ai parlé à plusieurs

reprises, notre commune ne répond pas aux exigences de la loi SRU et des différentes lois sur le logement social qui l'ont suivie, à savoir que fin 2019 nous n'aurons que 100 logements sociaux, alors que la loi en exige 250, notre ville est donc toujours carencée.

Cette année, notre commune sera donc dans l'obligation d'élaborer un nouveau contrat de mixité sociale, sujet singulièrement important pour Périgny, notamment parce qu'il engage la Ville si l'application des lois logements à notre commune n'évolue pas.

En dépit de ces obligations, nous souhaitons conserver une ville à taille humaine, il est important que notre ville reste ce qu'elle est et qu'elle accompagne en douceur les changements qui l'améliorent.

Notre ville connaît depuis plusieurs décennies une mutation harmonieuse qui respecte son identité et son équilibre.

Notre projet, vous le savez, est toujours le même, tourner le dos au gigantisme en privilégiant la qualité de vie qui est notre signe de reconnaissance.

Les principes du nouveau contrat de mixité sociale réaffirmeront donc notre attachement à notre cadre de vie en intégrant de façon équilibrée le dossier du logement social (qui détermine notre amende SRU) en visant 2030 pour atteindre le niveau exigé par la loi, mais tout ceci dans le cadre strict d'un PLUi protecteur de notre urbanisme à taille humaine et d'un objectif de croissance démographique limité.

Cette éventuelle évolution de notre commune est trop importante pour que nous n'abordions pas cette question avec vous.

C'est pourquoi, prochainement, nous allons organiser plusieurs réunions de quartier pour vous présenter les grandes lignes de ce que pourrait être Périgny à l'horizon 2025/2030 et de recueillir vos avis sur ce sujet au cours de ces échanges, durant lesquels nous nous efforcerons également de répondre à vos questions et suggestions pour continuer à agir afin qu'il

fasse toujours bon vivre ensemble à Périgny.

Votre Maire,
Georges Urlacher

BUDGET PRIMITIF 2019

Le budget primitif 2019 a été adopté le 25 mars dernier à l'unanimité des membres du conseil municipal.

Les baisses des dotations de l'Etat se poursuivent en 2019, baisses auxquelles s'ajoutent les suppressions de subventions alors que plusieurs mesures gouvernementales grèvent les budgets des communes mais aussi celui des particuliers

Les principales recettes :

- les impôts locaux, taxes d'habitations et taxes foncières
- les tarifs payés par les usagers des services municipaux sachant que ce tarif est toujours inférieur au coût réel.
- Les dotations et compensations de l'État, la principale étant la Dotation Globale de Fonctionnement, bien que celle-ci soit en forte baisse 155 093 € en 2019 contre 432 163 € en 2016 et que notre population ait progressée de 12% durant cette période.

LES PRINCIPALES DÉPENSES :

- les dépenses de fonctionnement nécessaires au fonctionnement quotidien des services municipaux : administration, scolaires, services techniques.
- les dépenses d'investissement couvrent la réalisation des travaux, la création de nouveaux équipements, l'acquisition de nouveaux matériels et mobiliers pour les services municipaux.

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2019

- Ravalement de l'église (224 000€)
- Future annexe mairie 1^{ère} tranche (100 000€)
- École élémentaire dont tableaux numériques, peintures de classes (53 000€)
- École maternelle dont création d'un préau, réparation du sol amortissant, réparation de la clôture brise-vue (40 000€)
- Cimetière dont 2^{ème} columbarium et réparation des murs d'enceinte (43 000€)
- Dernière tranche de caméras vidéo protection (15 000€)
- Divers équipements mairie (25 000€)
- Éclairage Leds de la salle polyvalente (22 000€)
- 1^{ère} tranche des jardins potagers familiaux (30 000€)
- Fin des aménagements de la micro-crèche (25 000€)

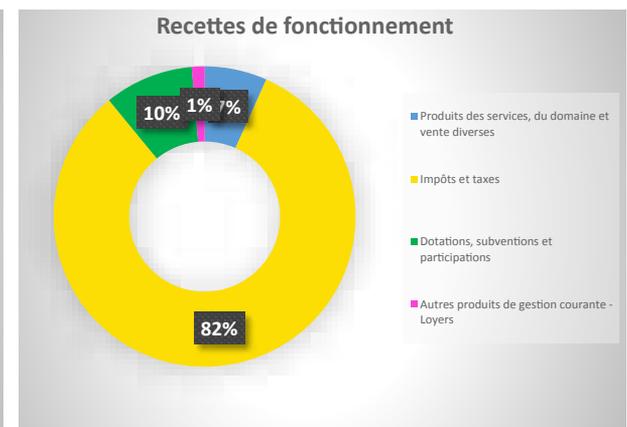
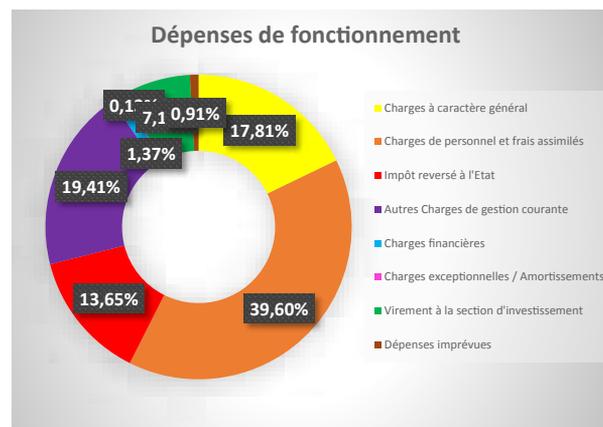
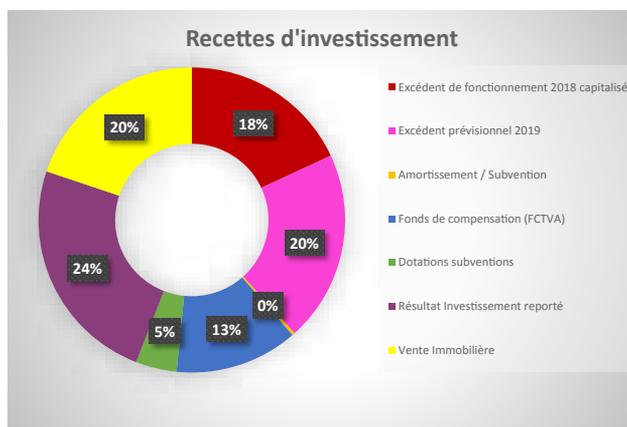
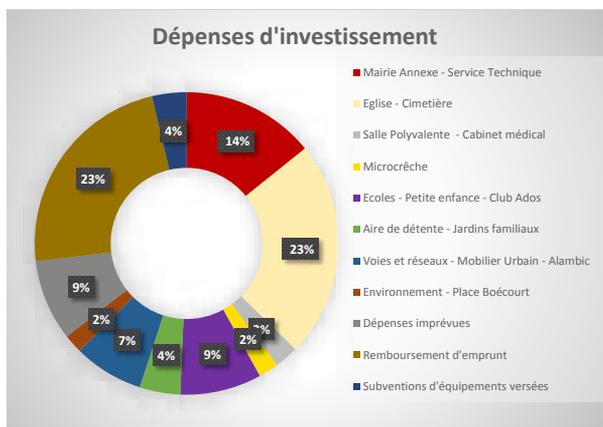
Comme chaque année, le budget prévoit aussi les crédits nécessaires à l'achat de matériels et aux divers travaux d'entretien qui permettent de maintenir un niveau de qualité de nos équipements, comme les services techniques (18 000€), vestiaires sportifs (15 000€), bâtiments communaux, parking et accès place de Boécourt (25 000€), bâtiments place du Canal, ainsi que des travaux de voirie (Haut chemin, ruelle des Clos), et réseaux, dont armoires éclairage public (70 000€), ainsi qu'une campagne de plantation et d'élagage d'arbres sur divers secteurs de la commune, **l'ensemble de ce programme d'investissement représentant un montant total de plus de 840 000€.**

STABILITÉ DES TAUX COMMUNAUX VOTÉS EN 2019 :

Les taux ville sont inchangés mais ils sont modifiés par la création d'une nouvelle taxe créée par l'Etat et mise en place par la MGP, dite Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations ou GEMAPI.

	ANNÉE 2018	Part GÉMAPI	ANNÉE 2019
TAXE D'HABITATION	25,19	0,397	25,59
FONCIER BATI	17,14	0,355	17,49
FONCIER NON BATI	33,44	0,762	34,20

« Cependant, cela ne signifie pas que le montant de vos impôts ne changera pas. En effet, l'augmentation de 1.9% des bases des valeurs locatives décidée par le gouvernement aura une incidence sur ces impôts. »



TRAVAUX RÉALISÉS

MICRO CRÈCHE :

L'inauguration de notre micro-crèche a eu lieu le 16 mars et elle a été baptisée « Mon ami Perrau » en mémoire de Daniel Perrau, ancien Maire Adjoint des Travaux, qui s'était fortement impliqué dans sa construction.

Elle a ouvert ses portes le 11 mars 2019, et peut accueillir jusqu'à 10 jeunes enfants (8 pour Périgny et 2 pour Mandres) âgés de 3 mois à 3 ans.

Elle est gérée en DSP (délégation de service public) par « People and Baby » qui gère déjà de nombreuses crèches dans notre département. Montant des travaux 400 000€, subventionnés à hauteur de 124 000€ par la CAF et 37 500€ par la Métropole du Grand Paris.



RUE NEUVE :

Après entière restauration sous maîtrise d'ouvrage du GPSEA, la rue Neuve a été ré ouverte à la circulation le 28 février dernier.

Pour finir complètement le projet, un plateau surélevé sera installé au carrefour avec la rue St Leu et la rue de la Champagne sera réalisé lorsque le chantier du collectif du 12 rue St Leu sera terminé.

Un arrêté municipal à d'ores et déjà été pris pour la classer en zone de rencontre dans laquelle la vitesse des véhicules est limitée à 20km/h.

Le montant des travaux s'est élevé à 252 000€ et a été presque entièrement financé par GPSEA, cette rue ayant été intégrée dans les voies d'intérêt territorial.



RÉSIDENCE LA CHAMPAGNE :

La quasi-totalité de la chaussée et des trottoirs de la Résidence la Champagne été restaurée en novembre dernier. Montant des travaux 122 700€.

TRAVAUX EN COURS

RUE SAINT LEU

Collectif Green City 12 rue St Leu 41 logements dont 13 sociaux



GRANDE COUR

Grande Cour 6 logements sociaux réalisés par I3F



RAVALEMENT DE L'ÉGLISE



PLACE DE BOÉCOURT



« Fin de l'aménagement de l'accès à la Place de Boécourt »

CIMETIÈRE



« Réparation du mur d'enceinte du cimetière »



« Mise en place d'un 2ème columbarium »

NOUVEAU SERVICE DE PRÊT NUMÉRIQUE

A l'ère de la dématérialisation, tous les éditeurs français ou presque proposent désormais leurs livres en version numérique. Il est très facile et pratique de télécharger le dernier prix littéraire, le livre dont tout le monde parle sur sa liseuse, sa tablette ou son smartphone.

Les médiathèques Grand Paris Sud Est Avenir lancent, à compter de janvier 2019, un nouveau service de prêt numérique accessible 7 jours sur 7, 24h/24.

Ce service, entièrement gratuit, permet aux habitants inscrits dans les médiathèques, de choisir et de télécharger sur les liseuses, tablettes, ordinateur et smartphone un ou

plusieurs livres parmi une sélection de plus de 1 000 ouvrages. Il suffit pour cela de demander son identifiant et son mot de passe à la médiathèque la plus proche de chez soi.

Par ailleurs, pour compléter cette nouvelle offre, un système de prêt de liseuse, pour les

médiathèques qui ne le proposent pas encore, sera déployé dans les mois qui viennent dans tous équipements. Parallèlement, des ateliers seront organisés sur le réseau pour promouvoir ce nouveau dispositif et vous permettre de vous l'approprier.



« LA BRIE QUI LIT » INTÈGRE LE RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES DU TERRITOIRE GRAND PARIS SUD EST AVENIR

Comme annoncé dans le Bulletin Communal n° 157 publié en mars- avril 2016, le transfert de la bibliothèque associative de Périgny dans le réseau des bibliothèques du territoire « Grand Paris Sud Est Avenir (T11) », acté dès l'été 2016, a été finalisé en juin 2018 lors d'une réunion partenariale bibliothèque/référent « culture » du territoire.

Sur le fondement du partage de compétences tel qu'évoqué dans l'article concerné du bulletin visé ci-dessus, nous avons défini à cette occasion avec notre interlocutrice les principes y afférent.

Le territoire assume les frais de fonctionnement, notamment sous la forme d'une subvention qui couvre les achats de livres, de matériel et la suppression de la cotisation annuelle des adhérents, voire de l'entretien et de l'aménagement des locaux.

De son côté, la bibliothèque conserve la maîtrise de son organisation interne (choix des livres, fournitures, accueil des lecteurs, participation à des manifestations).

Ouverte à tous les habitants du territoire, adultes et enfants, son accès est donc désormais gratuit.

La gratuité a pris effet au 1er janvier 2019.

C'est sous la conduite de son équipe habituelle, que la plupart d'entre vous connaissez déjà, que la bibliothèque accueille ses lecteurs, deux matinées par semaine, les mercredis et samedis de 10h30 à 12h30 mais uniquement le samedi pendant les congés d'été.

En revanche, elle demeure fermée durant les vacances de la Toussaint, de Noël, d'hiver et de printemps.

Venez découvrir nos dernières acquisitions ou redécouvrir notre fonds d'ouvrages.

Bonne lecture à tous
L'équipe des bénévoles

GRAND PARIS SUD EST AVENIR AU SERVICE DES USAGERS

Dans l'objectif d'améliorer la qualité du service public, Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA) a mis en place un nouveau dispositif de traitement des demandes qui leur sont adressées quotidiennement par les usagers.

Ainsi quelle que soit la demande, les habitants sont invités à joindre GPSEA au **numéro unique 01 41 94 30 00** du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Ce numéro, qui se substitue de façon transparente pour l'utilisateur aux anciens numéros, est géré par un service qui centralise aussi les courriers et les mails.

Cette démarche devrait améliorer la satisfaction des habitants lorsqu'ils entrent en contact avec le Territoire : accusés de réception systématiques, qualité et complétude de la réponse de premier niveau, accélération des délais de réponse, interlocuteur unique capable de donner toute information sur les fonctionnements des services de proximité comme la collecte des déchets, la fréquentation des équipements culturels et sportifs...



SÉCURITÉ

MÉCANIQUE SAUVAGE

Devant l'incivilité de certains Pérignons utilisant les trottoirs ou la chaussée comme garage pour réparer ou transformer « leurs » véhicules, un arrêté municipal a été pris interdisant désormais la pratique dite de la "mécanique sauvage".

L'arrêté signé par le Maire est entré en vigueur le 13 septembre 2018. Il interdit, selon ses termes, « toutes mécaniques dites sauvages pratiquées sur les véhicules à moteurs stationnés sur la voie publique ainsi que sur les parkings et espaces ouverts au public ».

Ces activités qui atteignent parfois les limites de l'usage commercial d'un garage privé, génèrent souvent d'autres troubles à l'ordre public de différentes natures : sanitaire, sécurité, bruit, pollution, problèmes de stationnement anarchique.

La police peut désormais verbaliser les mécanos sur l'espace public ainsi que dans les espaces communs des résidences d'habitation qui sont ouverts au public.

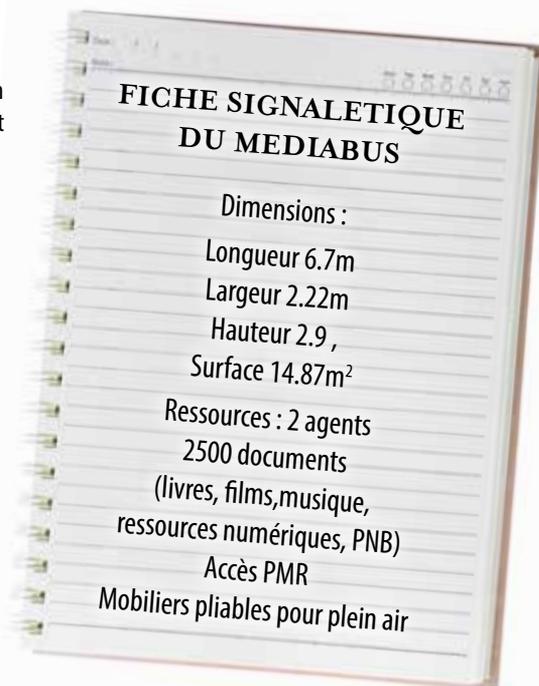
L'arrêté ne sanctionne pas les réparations dites d'urgence. Ainsi, il vous sera autorisé de remplacer une roue crevée, une ampoule ou une batterie à condition que les pièces usagées ne se retrouvent pas dans la nature.

Les engins motorisés en infraction pourront faire l'objet d'un enlèvement et d'une mise en fourrière à charge du contrevenant, de même que les coûts de nettoyage de l'espace souillé.



DÉPLOIEMENT D'UNE MEDIATHEQUE MOBILE SUR LE PLATEAU

Notre territoire Grand Paris Sud Est Avenir met à disposition des collectivités au sein des crèches et des écoles, un nouveau service de Médiathèque Mobile. Il intervient depuis le mois de février 2019 dans notre école élémentaire. A la rentrée de septembre 2019, ce service devrait être étendu avec la mise en place d'une première station pour le public.



Le Médiabus vu par les enfants...

Le Médiabus est un grand bus qui est décoré d'animaux. A l'intérieur, il y a des livres, des bandes dessinées, des magazines, des documents et des DVD. Nous pouvons les emprunter ou les consulter dans le médiabus. Les livres sont beaux. Et on adore aller dans le bus.

La classe de CP/CE1

Le Médiabus est une bibliothèque roulante. On y trouve des livres, des CD, des DVD, des BD. Les bibliothécaires nous ont lu des histoires et montré des albums magnifiques. Ca nous a beaucoup plu.

Les élèves de CP



LES VACANCES DU CLUB ADOS



Lors des vacances d'hiver, le Club ados a organisé plusieurs sorties : À la patinoire de Dammarie-les-Lys, au laser game de Boussy-Saint-Antoine, à la Cité des Sciences de Paris et au Time tripper d'Arcueil. Ce nouveau concept de jeu est un mélange d'escape game et de Fort-Boyard. Il y avait plusieurs salles à explorer représentant une époque et une mission différente à accomplir. Tout le monde a adoré, nous n'avons pas vu le temps passer ! Les jeunes ont également participé à de nombreuses activités manuelles, sportives et artistiques. Nous avons fait un atelier cuisine, des jeux de

société et des jeux vidéo. Nous sommes allés plusieurs fois au gymnase. Une professeure de danse a donné deux cours de Hip Hop et dancehall. Béné a aussi animé deux cours de théâtre. Enfin nous avons préparé les projets du Club ados pour les prochaines vacances. Sans oublier notre mission quotidienne : s'occuper des deux poules installées à l'école Georges Huré. Après le déjeuner, nous leur apportons les restes de la cantine et elles étaient très contentes de nous voir !





VOYAGE EN

Connaissez-vous l'histoire

Cette valise avait décidé de suivre ses maîtres et de partir avec le CCAS de notre village visiter Amsterdam, les tulipes, les moulins, les canaux, les polders et Anvers.

Voyager en croisière sur les canaux Hollandais, c'est dangereux pour une valise en toile, mais elle est partie pourtant sans appréhension.

Au départ, elle n'avait pas de rubans et les premiers jours se sont bien passés, beau bateau, bon chef cuisinier, beau temps, beau paysage. Elle admirait, elle profitait, elle suivait le groupe gentiment sans se faire remarquer, au calme au fil de l'eau, au milieu des tulipes dans le parc de Keukenhof, dans le village des moulins à vent, ou elle a même été tentée de s'acheter des sabots. Elle a acheté du gouda, un fromage à la truffe, chez le fromager. Elle savait qu'il lui restait de la place, à côté des oignons de tulipes.

Elle ne pouvait pas se perdre car le nom de son propriétaire était inscrit dessus. Elle ne fut pas invitée à visiter de nuit Amsterdam, elle resta au calme au port.



HOLLANDE

de la valise au ruban vert ?

Puis vient la soirée du Commandant, et là on lui conseille pour être la plus belle, pour qu'on la voit, pour lui plaire, pour qu'on la remarque parmi tant d'autres, pour qu'elle reconnaisse son groupe, on lui conseille des rubans verts à sa poignée. Le destin est ainsi au pays des chocolats, les rubans disparaissent et la voilà perdue.

Elle ne voulait pas quitter Jordan, ou Jérémy, sa jolie chambre au coussin rouge et ce groupe si sympathique de Pérignons. Tout le groupe la cherchait, s'inquiétait de son absence, recomptait ses copines, l'espérait au fond du car.

Elle a manqué rester sur le bateau, elle ne voulait pas le quitter. Il était trop beau.

Après l'avoir attendue, le groupe lui donna un nom, Elle fut nommée : La reine des valises car elle fut la seule à arriver en taxi sans ses rubans verts, mais INTACTE.



PERIGNY VOUS ACCUEILLE

Afin de mettre à l'honneur les nouveaux habitants venus s'installer sur la commune depuis mars 2018, le conseil Municipal, l'administration et des représentants des associations culturelles et sportives ont invité les familles, à la cérémonie « PERIGNY VOUS ACCUEILLE ».

Ainsi, le samedi 23 mars dernier dix-sept familles ont pu assister à la présentation qui a été faite salle Antoinette Belly. Après un descriptif rapide de notre commune, de ses services et animations, faite par Monsieur le Maire, chaque association présente a mis en avant ses actions. Ces prises de parole ont été illustrées de diaporamas afin de rendre ce moment plus vivant et représentatif.

Cette cérémonie fut suivie d'un verre de l'amitié.

Nous souhaitons la bienvenue à ces nouvelles familles arrivées sur notre belle commune.



COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Le 8 mai 2019, le Maire, les conseillers municipaux, les enfants du CMJ et les associations d'anciens combattants se sont retrouvés devant le monument aux morts de Périgny pour commémorer le 74^{ème} anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale.

Cette manifestation a été l'occasion de rendre hommage au courage de toutes celles et tous ceux qui ont donné leur vie pour que notre pays retrouve sa liberté et sa dignité.

Cette douloureuse page de notre histoire nous l'ouvrons chaque année pour ne pas oublier.

Nos remerciements vont également à la présence de nombreux pérignons, du chœur Polyvoce et des pompiers de Villecresnes.



BIENTÔT

FÊTE DE LA MUSIQUE AVANT L'HEURE !

LE SAMEDI 15 JUIN 2019

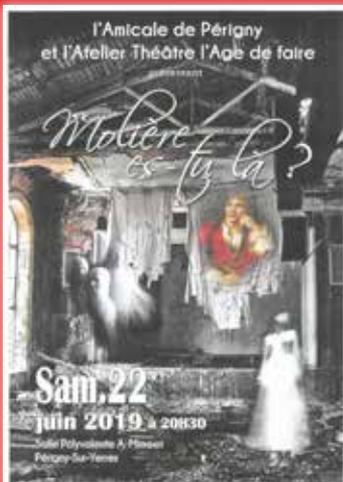
à 19h, le Comité des Fêtes organise sur la pelouse du gymnase Alain Mimoun, une fête de la musique avant l'heure avec des groupes locaux. Ambiance garantie pour une soirée musicale ouverte à tous !

SOIREE THÉÂTRE

L'Amicale de Périgny et l'Atelier de théâtre l'Âge de Faire vous propose sa dernière pièce le

SAMEDI 22 JUIN 2019,

à 20h30 salle polyvalente Alain Mimoun. Venez nombreux découvrir « Molière es-tu là ? ».



COMÉDIE MUSICALE CHARLIE ET LA CHOCOLATERIE

Une comédie musicale c'est un mélange d'art, de musique, de chant, de danse, de décors, d'éclairage, de scénographie. Croyez-le, le conservatoire les a réunis pour un spectacle grandiose digne d'une grande scène. Pour nous ce fut au Safran à Brie-Comte-Robert.

Lorsque se réunissent les bonnes volontés, la passion, cela fait un spectacle de qualité. Charlie et la chocolaterie, cette histoire nous fut contée par l'ensemble des élèves et professeurs dans un enchaînement de scènes et de décors.

Bravo aux costumiers, au chorégraphe, aux bénévoles, aux maquilleurs, aux élèves, aux mamans et papas. Merci à tous les bénévoles du Conservatoire de Musique et de Danse de la Brie pour toute cette passion.



2^{ÈME} ÉDITION DE LA RUE AUX ENFANTS, RUE POUR TOUS LE 7 AVRIL 2019 À PÉRIGNY :



La Rue aux enfants vue par les participants :

« Très bien organisé, petite mention pour la petite place dédiée à l'argile. Merci, ça change des écrans.

J'ai aimé les jeux du Sivom. Très bonne idée cette après-midi, merci pour ces moments petits comme grands, nous sommes ravis. À refaire chaque année. C'était amusant de se retrouver entre amis et de faire des activités. Bravo et merci beaucoup pour cette belle initiative. Cette après-midi a été l'occasion de jeux et de rencontres dans une ambiance conviviale. Pourvu que ça dure. J'ai aimé le maquillage et les jeux de société. C'était trop cool, j'ai joué à tous les jeux en bois avec mon père, je l'ai RATATINÉ. C'était fun. »

Les bénévoles remercient la mairie pour son soutien.

La Rue aux enfants vue par les 30 bénévoles :

« Un super moment ! Bonne organisation, bonne ambiance, et plein de sourires. Bravo à tous. Merci pour l'accueil et l'organisation. On remet ça quand vous voulez. Tout était simple et efficace, belle organisation ! Merci beaucoup ! Des mots et des moments partagés... Les enfants étaient heureux et libres. À refaire également. Des bises »



Cette année les bénévoles ont reçu un label de la part de l'association Rue de l'Avenir, pour les féliciter et les encourager dans leur démarche.





UNE VISITE AUX ONZIÈME PRINTEMPS DES ARTS

Déjà le onzième Printemps que cette belle manifestation existe. Le temps passe mais le plaisir et l'intérêt qu'elle procure sont rémanents et perpétuellement renouvelés. Cette année, les privilégiés qui ont pris le temps d'assister au vernissage présidé par notre Maire Georges URLACHER, n'ont pas été déçus.

En ouverture, un merveilleux moment musical. La somptueuse voix de Barbara KUSA, accompagnée des instrumentistes du groupe Cronexos, Federico YAJUBSOHN (viole de gambe) et Alex de Valera (théorbe et luth) nous ont rempli d'émotion en interprétant des œuvres baroques venues de toute l'Europe et d'Amérique latine tout en nous livrant de nombreuses et passionnantes explications sur l'environnement musical de cette période musicale.

C'est enivré d'émotion que j'ai commencé la visite de l'exposition des tableaux que nous présente chaque année l'Association Formes et Couleurs. Comme prévu, pas de déception ! Des formes et des couleurs partout. Le niveau artistique atteint par les exposants est très élevé. Aucun à peu près, beaucoup de soins, de couleurs harmonisées, une grande variété de sujets et de styles : sans doute la patte pédagogique du professeur Jakub KAJL y est-elle pour quelque chose.

L'apéritif offert par la mairie avec les petits plats réalisés par les adhérents de l'association a terminé ce vernissage par un moment privilégié d'échanges entre les élus présents, les visiteurs et les artistes. C'est au cours de ces chaleureux échanges que j'ai fait le lien entre la réussite de cette belle manifestation et l'incroyable motivation des artistes adhérents.

Retrouvez toutes les photos de cette manifestation sur notre site www.perigny-sur-yerres.fr



PIEGES A FRELONS ASIATIQUES



Depuis plusieurs années, le développement des nids de frelons asiatiques est une réalité dans toutes les régions au nord de la Loire. Cela va même en empirant chaque année. Leur progression atteint maintenant la Belgique et les Pays Bas.

En étudiant le cycle de vie de ce nuisible envahissant, on s'aperçoit qu'il est possible d'agir de façon efficace de façon individuelle par la mise en place de pièges dans nos jardins.

En effet, les nids construits dans l'année se vident de leurs habitants en hiver, car l'ensemble des ouvrières et des mâles ne survivent pas et meurent. Seule les reines et jeunes reines se camouflent, dans les arbres creux, sous des tas de feuilles, dans des trous de murs, etc. . .

Ainsi à partir du mois de février suivant elles sortent et recommencent à s'alimenter. C'est à ce moment que nous pouvons agir en disposant dans les jardins et les balcons, des pièges pour attraper ces futures fondatrices de nids.

1 reine = 2 000 à 3 000 individus. . .

Pour fabriquer ces pièges, c'est très simple, il suffit de récupérer des bouteilles en plastique d'eau minérale :

1. Prenez la bouteille n° 1 et coupez son goulot.
2. Enfoncez le goulot dans le corps de la bouteille.
3. Avec la perceuse munie d'un foret de 5 mm, percez le fond de la bouteille de plusieurs trous.
4. Prenez la bouteille n° 2 et coupez son culot sur environ 10 cm de haut.
5. Enfoncez le culot de la bouteille n° 1 dans celui de la bouteille n° 2.
6. Pour donner aux autres espèces que les frelons une chance de s'échapper, faites des trous avec un foret de 6 mm tout autour de la bouteille n° 1.
7. Percez le couvercle de 2 trous.
8. Percez 2 trous latéraux en haut du piège, passez-y de la ficelle pour maintenir le couvercle et créer une attache pour suspendre le piège.

Une fois le piège fait, versez à l'intérieur 10 centimètres d'un mélange composé de 1/3 de bière brune, 1/3 de vin blanc (pour repousser les abeilles) et de 1/3 de sirop de cassis.

Il suffit de mettre en place ces pièges au minimum entre la mi-février et la mi-avril puis, en octobre novembre, car il s'agit des périodes de mouvement des reines. Toutefois vous pouvez également les laisser du printemps jusqu'à l'arrivée du froid. . .

Changer la mixture toutes les deux semaines et surtout brûler les occupants car ils ne sont pas toujours morts, sortis du piège, ils peuvent se réveiller et repartir.

Alors agissons, tous à vos pièges !

1cm

BACS DE COLLECTE : AVEZ-VOUS UN BAC ADAPTÉ À VOS BESOINS ?

Le SIVOM met gratuitement des bacs à votre disposition pour collecter vos déchets, avec des règles de dotation prévues en fonction du type d'habitat pour les bacs verts à ordures ménagères et les bacs marron à végétaux, et de la composition familiale pour les bacs jaunes à emballages.

Ces règles sont fixées dans le règlement des collectes et correspondent à des logiques consistant à faciliter le tri et le recyclage.

Toutefois **SI VOTRE BAC JAUNE SE REMPLIT TROP VITE** deux solutions vous sont proposées :

1. Commandez un bac de plus grand volume : C'est gratuit et rapide !
2. Demandez un deuxième bac : Le SIVOM peut vous attribuer gratuitement un deuxième bac jaune !

Comment effectuer vos demandes : En ligne : www.sivom.com rubrique « Changement taille de bac »
Par téléphone : 01.69.00.12.10

PÉRIGNY-SUR-YERRES D'AUTREFOIS QUI SONT LES VÉTÉRANS DE PÉRIGNY

Des personnes qui ont vécu à Périgny-sur-Yerres, situé en Seine & Oise (78). Pour avoir partagé la vie du village jusqu'en 1975, à l'époque de l'évolution de sa population, passée de 360 habitants à 2627 habitants.

Notre motivation depuis 2003, d'abord, nous réunir autour d'un espace convivial et partager souvenirs et photos, à propos de l'école, de la rue, des champs et de la vie en général.

Notre objectif, vous transmettre l'histoire de la commune et de ses familles, avec le souci de rester le plus fidèle à la réalité. Aujourd'hui, Périgny-sur-Yerres reste le plus petit village du Val-de-Marne et c'est très bien ainsi.

Marie-Laurence
Martin-Vincent
Jacques Simon



Périgny vue d'avion 1949



PÉRIGNY-SUR-YERRES D'AUTREFOIS

LA VIE DE CLASSE À L'ÉCOLE PRIMAIRE, PETITE SECTION

L'école : entre sieste et bons points. Dans les années cinquante, Périgny était situé en Seine et Oise et les rentrées scolaires avaient lieu en deux occasions, à Pâques et en septembre. Oui, dans notre petit village, il n'y avait pas de maternelle et on entrait dans la classe précédant le CP à quatre ans.

Le dernier trimestre, était en fait le premier pour nous les petits, qui commençons à apprendre à lire et écrire au printemps. Quand juillet arrivait, la lecture et l'écriture étaient déjà bien ancrées dans nos têtes.

Les souvenirs ? Le tableau en quatre volets dont l'un possédait des lignes «Sieyès» pour tracer des lettres à la craie mais avec l'art des pleins et déliés Le modèle pour nous.

Et ces magnifiques dessins de l'institutrice - que l'on vouvoyait et appelait «Maitresse» - pour retrouver consonnes et voyelles. J'ai le souvenir d'une magnifique branche d'arbre sur laquelle reposait un nid avec des œufs, des petits oiseaux et en couleur ... une véritable œuvre d'art !

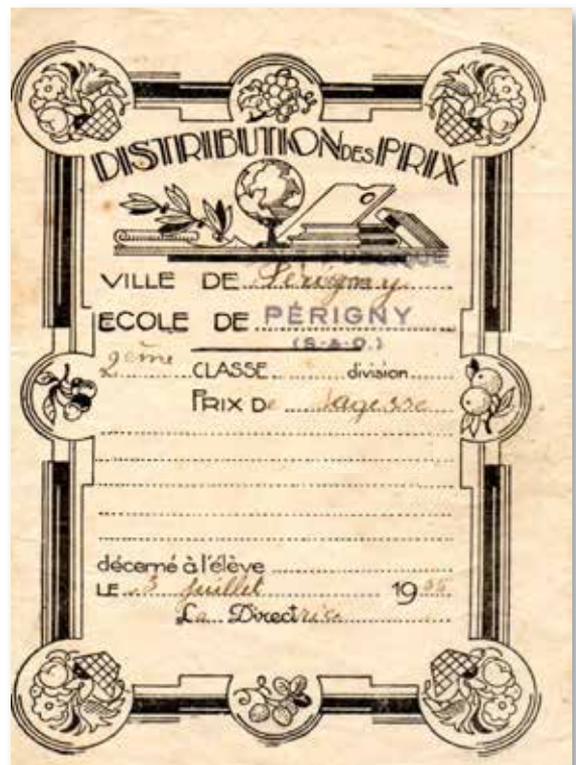
Nous allions à l'école du lundi au samedi avec une pause le jeudi. Un petit moment de sieste l'après-midi, la tête entre les bras sur le bureau ... Et là, nous avons un truc : il fallait dormir jusqu'à la récréation pour obtenir un bon point; donc, un œil en coin ... Dès le bon point posé par la Maitresse sur la table, c'était magique, on ne dormait plus ... et vite, dans la cour avec les copines et les copains.

Ah ! Les bons-points ... génial !! Dix pour être gratifié d'une petite image et dix petites images pour en avoir une grande ... Que de collections à partager !

Dans la même classe la Maitresse instruisait quatre divisions, du CP au CE 2. Puis nous passions de l'autre côté de la Mairie, dans la grande classe du CM1 au Certificat d'études. Une trentaine d'élèves de chaque côté de la Mairie qui, sagement, écoutaient, apprenaient et démarraient dans la vie dans la joie, le respect et la bonne entente.

La preuve ? Et ça, c'est un scoop.... un Prix décerné à la fin de ma première découverte scolaire en juillet 1955 suite à ma rentrée d'Avril (4 ans au compteur), Mais, attention, arrivaient ensuite les «grandes guerres scolaires» pour obtenir la croix d'honneur qui s'accrochait sur la blouse pour un mois ... mais cela, c'est une autre histoire à venir

Colette Fournier - Pisson



SÉANCE DU 25 MARS 2019

Finances

- 1- Approbation du Compte de Gestion 2018 **Adopté à l'unanimité.**
- 2- Approbation du Compte Administratif 2018 **Adopté à l'unanimité.**
- 3- Affectation du résultat provisoire de clôture année 2018 **Adopté à l'unanimité.**
- 4- Actualisation du tableau des effectifs de la commune **Adopté à l'unanimité**
- 5- Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2019 **Adopté à l'unanimité**
- 6- Vote des subventions octroyées aux associations locales **Adopté à la majorité**
- 7- Vote du Budget Primitif 2019 **Adopté à l'unanimité**
- 8- Affectation de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2019 **Ce point a été annulé par le Conseil Municipal.**

Affaires Générales

- 9- Vente de la parcelle AC 746 sise 3 Rue des Alouettes **Adopté à l'unanimité**
- 10- Autorisation de signature du renouvellement du contrat Enfance/Jeunesse et de tous ses avenants / période 2018-2021 **Adopté à l'unanimité**
- 11- Autorisation de signature des conventions avec le Département du Val de Marne
- 12- Adoption des tarifs des frais de scolarité 2019/2020 **Adoptée à l'unanimité.**
- 13- Actualisation des tarifs des prestations scolaires 2019/2020 **Adopté à l'unanimité**
- 14- Création d'emplois saisonniers **Approuvé à l'unanimité.**

ÉTAT-CIVIL

MARIAGE

- 13/4/19 Emeline BOVÉE
Antoine LEFORT

DÉCÈS

- 23/1/19 Michel MACÉ
- 28/2/19 Françoise HEDOUX veuve MASURIE
- 9/2/19 Philippe LAYER

NAISSANCES

- 3/1/19 Margot REYNIER à Caen
- 5/1/19 Maxens BONNET à Saint-Brieuc
- 17/1/19 Louna TARDY à Quincy-sous-Sénart
- 19/1/19 Lyssandre DEIBER à Quincy-sous-Sénart
- 14/2/19 Simon HENRY à Quincy-sous-Sénart
- 18/2/19 Noah DHAOUADI à Paris 12^{ème}
- 8/3/19 Sohan NAMOUNE à Corbeil-Essonnes
- 30/3/19 Tristan GERAULT à Quincy-sous-Sénart



- École maternelle S. HEINRICH 01 45 98 83 50
- École élémentaire G. HURE 01 45 98 91 74
- Maison de la nature 01 45 98 83 18
- Micro crèche Mon ami Perrau - Périgny 09 54 85 70 74
- Crèche Périgny/Mandres 01 45 98 90 17

ASSURANCE MALADIE DU VAL-DE-MARNE

- 94031 Créteil 36 46

CENTRE DES IMPÔTS

- 9 à 11, rue de Valenton - 94470 Boissy-Saint-Léger 01 45 95 59 20

TRÉSORERIE PRINCIPALE

- 9, rue de Valenton - 94470 Boissy-Saint-Léger 01 45 95 59 59

FUNÉRIUM

- Villeneuve-Saint-Georges 01 45 10 12 80

EDF-GDF

- n° appel urgence électricité 09 726 750 94
- n° appel urgence gaz 0 800 47 33 33
- ERDF dépannage 09 726 750 94

SUEZ - LYONNAISE DES EAUX

- 51, avenue de Sénart - 91230 Montgeron 01 69 52 72 00

SIVOM (collecte des ordures ménagères et déchetterie)

- Route du Tremblay - 91480 Varennes-Jarcy 01 69 00 96 90

CITEC Environnement

- Service des containers d'ordures ménagères 01 69 00 12 10

COMMISSARIAT

- Boissy-Saint-Léger 01 45 10 71 50

SyAGE Assainissement

- 17, rue Gustave Eiffel - MONTGERON 01 69 83 72 00

SOINS & SANTÉ

HÔPITAUX

- **CHI Villeneuve-Saint-Georges** : 40, allée de la Source 94190 Villeneuve-Saint-Georges 01 43 86 20 00
- **CHI Créteil** : 40, avenue de Verdun 94010 Créteil Cedex. 01 45 17 50 00
- **CHU Créteil** : Henri Mondor 01 49 81 21 11

HÔPITAUX PRIVÉS

- Hôpital privé Val d'Yerres 01 69 48 48 13
- Hôpital privé Claude Galien (n° à tarif spécial) 0 826 30 90 00

CENTRE DE SECOURS VILLECRESNES 18 ou 01 45 99 08 74

SECOURS D'URGENCE - SAMU 15 ou 08 25 00 15 25

POLICE SECOURS 17

CENTRE ANTI-POISON PARIS 01 40 37 04 04 et 01 40 05 48 48

MÉDECINS - Périgny-sur-Yerres

- Docteur Lydia FADDEEFF 6, rue de Brie 01 45 98 98 50

Permanence médicale, jour et nuit / jours fériés

ASUM 94 01 45 17 95 52

SAMI 15

De 20h à minuit du lundi au vendredi, de 16h à minuit le samedi et de 8h à 23h45 les dimanches et jours fériés.

- 24, rue Henri Dunant 94370 SUCY-EN-BRIE
- 3, rue Claude Bernard 94450 LIMEIL BRÉVANNES

PMI 9, rue de l'Église 94400 Villecresnes 01 45 69 18 14

PHARMACIE

- Martine JAULIN place de Boécourt 01 45 98 66 47

INFIRMIÈRES

Sylvie NAPOLEONI - Marion ANQUIER

- Cabinet 01 45 98 91 27
- Soins à domicile 01 45 98 76 49

DENTISTE

Céline RAMOS 60 rue des Roses 01 43 86 73 95

OSTÉOPATHE

- Marion LALANDE 6 rue de Brie 07 83 83 60 70

PÉDICURE-PODOLOGUE

- Sabine CHEMOUNY 6, rue de Brie 06 10 49 48 48

PSYCHOLOGUE

- Fanny MAULINO 6, rue de Brie Tél : 07 67 38 27 87
- Aurore AUTRAN 6, rue de Brie Tél : 00 00 00 00 00

PSYCHOMOTRICIENNE

- Caroline MORITZ 10, rue des Charmes 06 81 49 27 44

MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE

- Franck BOYET, soin à domicile exclusivement 06 09 69 29 12

SOPHROLOGUE

- Sylvie TRAN QUANG 01 45 98 67 51
- Stéphanie PROUHÈZE, à domicile 06 61 81 35 29

NATUROPATHE

- Véronique CORMIER 06 82 83 88 35

URGENCES VÉTÉRINAIRES

- Vouteau & Olschwang - 17 av du Maréchal de Lattre de Tassigny 94440 VILLECRESNES 01 56 32 04 04
- PET VET CLINIC - LAMAREE VELLY - 24 route de Paris, RN 19 94440 SANTENY 01 56 86 24 70

AMBULANCES GRIET - Service de jour 01 45 69 37 37
Service de nuit 01 45 69 23 65

- GOUIN 01 64 88 71 10
- DAVRIL 01 60 47 90 90
- LAMERE (malades assis) 01 45 98 96 16

TAXIS ET TRANSPORTS D'ENFANTS

- Alma Trans-Service Mr MEGANI 06 33 87 85 98
- M. et Mme LAMERE 01 45 98 96 16
- M. LECLERC 06 09 75 47 19

ASSOCIATIONS D'AIDE

- Jeunes Violences Écoute 0 808 80 77 00
- S.O.S Amitié 01 42 96 26 26

AIDE AUX VICTIMES

Numéro national 08 842 846 37

JUIN

- DIMANCHE 2** • **Concours de pêche**
À la cascade de Périgny
- JEUDI 13** • **Balade du jeudi**
Rendez-vous à 14h devant la Mairie.
- SAMEDI 15** • **Fête de la musique**
Organisé par le Comité des Fêtes -
19h pelouse du gymnase A. Mimoun
- SAMEDI 22** • **Représentation de théâtre**
20h30 Salle polyvalente Alain Mimoun
- LUNDI 24** • **Conseil municipal**
19h30 Salle du conseil en Mairie
- JEUDI 27** • **Balade du jeudi**
Rendez-vous à 14h devant la Mairie.
- VENDREDI 28** • **Spectacle école élémentaire**
Salle Alain Mimoun



JUILLET

- JEUDI 11** • **Balade du jeudi**
Rendez-vous à 14h devant la Mairie.
- JEUDI 25** • **Balade du jeudi**
Rendez-vous à 14h devant la Mairie.

SEPTEMBRE

- DIMANCHE 1^{ER}** • **fête de la saint leu et des associations**
Centre du village